



## Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite

Procès-verbal de la séance extraordinaire  
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite  
tenue le jeudi 31 mai 2018 à 18h00  
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville  
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents :    Mme Annie Pronovost        mairesse  
                          Mme Marie-Andrée Trudel    conseillère municipale  
                          Mme Martine St-Amant      conseillère municipale  
                          M. Gilles Damphousse      conseiller municipal  
                          Mme Sonia Richard         conseillère municipale  
                          M. Gaétan Tessier         conseiller municipal  
                          Mme Alyne Trépanier      directrice générale  
                          Me Julie Marchand         greffière  
Est absente :        Mme Marie-Ève Tremblay    conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Mme la mairesse Annie Pronovost.

**2018-05-208**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,  
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,  
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-209**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Sonia Richard, conseillère,  
appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller,  
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution d'embauche de M. François Monfette à titre de directeur général suite au départ à la retraite de Mme Alyne Trépanier;
4. Résolution autorisant le directeur général M. François Monfette à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Tite, tous les documents administratifs et financiers;
5. Résolution autorisant l'embauche de Mme Alyne Trépanier à titre de conseillère cadre sur appel et ce, jusqu'au 30 septembre 2018;
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité



**2018-05-210**

**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

**RÉSOLUTION D'EMBAUCHE DE M. FRANÇOIS MONFETTE À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL SUITE AU DÉPART À LA RETRAITE DE MME ALYNE TRÉPANIÉ**

CONSIDÉRANT QUE Mme Alyne Trépanier, directrice générale, quitte pour la retraite;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'embaucher un nouveau directeur général pour la remplacer;

CONSIDÉRANT QUE suite au processus d'embauche, M. François Monfette a été retenu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère, appuyé par Mme Sonia Richard, conseillère, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite autorise l'embauche de M. François Monfette à titre de directeur général;

QUE les conditions reliées à cet emploi sont stipulées à son contrat de travail;

QUE la mairesse Mme Annie Pronovost et la greffière Me Julie Marchand sont autorisées à signer le contrat de travail de M. Monfette prenant effet le 31 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-211**

**RÉSOLUTION AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL M. FRANÇOIS MONFETTE À SIGNER POUR ET AU NOM DE LA VILLE DE SAINT-TITE, TOUS LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Tite a procédé à l'embauche de M. François Monfette à titre de directeur général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Damphousse, conseiller, appuyé par Mme Martine St-Amant, conseillère, et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite autorise M. François Monfette, directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Tite, tous les documents administratifs et financiers.

Adoptée à l'unanimité

**2018-05-212**

**RÉSOLUTION D'EMBAUCHE DE MME ALYNE TRÉPANIÉ À TITRE DE CONSEILLÈRE CADRE SUR APPEL ET CE, JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QUE Mme Alyne Trépanier, directrice générale, quitte pour la retraite;

CONSIDÉRANT QUE M. François Monfette a été embauché à titre de directeur général;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'assurer une transition à la direction générale et de permettre un transfert de dossiers et de connaissances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sonia Richard, conseillère, appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite autorise l'embauche de Mme Alyne Trépanier à titre de conseillère cadre sur appel et ce, jusqu'au 30 septembre 2018;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite réserve une banque d'heures approximatives de 15 heures par mois qui seront utilisées au besoin;



**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

QUE Mme Alyne Trépanier sera rémunérée au même taux horaire que celui qu'elle recevait avant son départ à la retraite.

Adoptée à l'unanimité

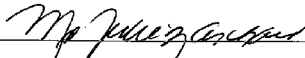
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

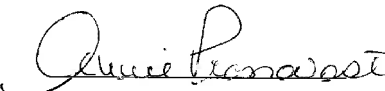
**2018-05-213**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,  
appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller,  
et résolu que la séance soit levée à 18 heures 10.

Adoptée à l'unanimité

  
Me Julie Marchand, greffière

  
Annie Pronovost, mairesse